Libération extrajudiciaire du commandant des FORSAT : Micro-trottoir

MALI

927

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 06 SEPTEMBRE 2021

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Coup d'Etat en Guinée

Fin de règne d'un dictateur et des Socialistes ?

Il fut un opposant pugnace et respecté en Afrique de l'Ouest. Il a fait preuve d'une remarquable résilience en traversant les épreuves. Et celles-ci furent nombreuses. Mais il a aussi sombré et a ruiné tout son crédit. Lui, c'est Alpha Condé, l'ex-président de la République de Guinée victime hier d'un coup d'Etat militaire qui a peu surpris. •••

Affaire FORSAT : Le M5-RFP lance un ultimatum aux autorités de la transition

La désinformation électorale : Une préoccupation pour le réseau APEM

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

05 Sept. 2021

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

- Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter
- Se laver les mains regulièrement
- Tousser ou eternuer dans le coude
- Respecter la distance de sécurité
- Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains
- Eviter de se serrer les mains
- Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1348

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
09	01	01

Au cours des dernières 24 H

17 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
04 cas graves en soins intensifs
124 suivis à domiciles

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
14 939	14 131	542

dont 356 font l'objet d'un suivie médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P.11

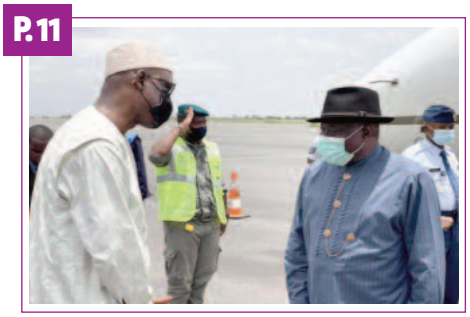

P.16

P.21

/ Une /

Coup d'Etat en Guinée : Fin de règne d'un dictateur et des Socialistes ? P.4

/ Brèves /

La communication du JNIM au secours d'Ansar Dine : Un trompe l'œil ? P.9
Gaz butane : Une crise sans fin P.9
Gouvernance dans les communes de Bamako et Kati : Quelle place pour la Femme P.10
Récompense du mérite : Diabaly Transit honore le Mali encore P.10
Mali : Braquage à main armée à Banankabougou ZNRY P.11
Guinée : Coup d'état ou contrecoup d'état à Alpha Condé ? P.11
Mali : Goodluck Jonathan à Bamako P.11

/ Actualité /

Lutte contre la violence scolaire et universitaire : Des membres de l'AEEM outillés P.13
Forcing policier : S'achemine-t-on vers l'impunité ? P.14
Libération extrajudiciaire du commandant des FORSAT : Micro-trottoir P.15
Dossier de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires : Points de vue divergents des maliens lambda et des professionnels du droit P.16

/ Politique /

Affaire FORSAT Oumar SAMAKE : Le M5-RFP lance un ultimatum aux autorités de la transition P.18
La désinformation électorale : Une préoccupation pour le réseau APEM P.20
Oumar Keïta, adjoint au Maire de Baguenauda : « La commune se porte bien depuis le dernier rapport du VÉGAL » P.21
Refondation de l'Etat : « Le gouvernement doit surseoir à l'intégration de contractuels de l'enseignement supérieur dans la fonction publique non conforme à la réglementation en vigueur » P.23

/ Culture & société /

Deuil : Décès de l'acteur et humoriste ivoirien Léonard Groguhet P.24

/ International /

Thaïlande : La reprise des manifestations pro-démocratie P.25
Opération française au Mali : Le chef d'Etat-major des Armées françaises achève une visite au Sahel P.25

/ Sport /

Afrobasket 2021 : Côte d'Ivoire-Tunisie en finale, le Sénégal battu P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** .....

Coup d'Etat en Guinée

Fin de règne d'un dictateur et des Socialistes ?

Il fut un opposant pugnace et respecté en Afrique de l'Ouest. Il a fait preuve d'une remarquable résilience en traversant les épreuves. Et celles-ci furent nombreuses. Mais il a aussi sombré et a ruiné tout son crédit. Lui, c'est Alpha Condé, l'ex-président de la République de Guinée victime hier d'un coup d'Etat militaire qui a peu surpris.

C'est à la faveur de l'ouverture démocratique en Guinée que Alpha Condé prend pour la première fois part aux élections en 1993 face à un dictateur, Lassana Conté, accroché au pouvoir depuis trois décennies. Bien évidemment et la fraude aidant Alpha, comme l'appelle affectueusement ses proches est battu. Il retente sa chance en 1998 mais, mal lui en a pris. Cette fois-là il est arrêté et embastillé avec de nombreux autres leaders de l'opposition de l'époque. Jugé par une Cour spéciale qui le condamne à cinq années de réclusion criminelle, Alpha conquiert une dimension internationale avec les multiples soutiens qu'il recueille dont les moindres n'étaient pas ceux de Madeleine Albright Secrétaire d'Etat américaine, Jacques Chirac ou encore Abdou Diouf qui n'hésita pas à missionner Abdoulaye Wade et à mettre à disposition son avion de commandement. Il est finalement libéré plus de deux ans après son arrestation à la faveur d'une grâce présidentielle.

Lassana Conté meurt et après l'épisode rocambolesque du putschiste post-mortem Moussa Dadis Camara qui s'était emparé du pouvoir, Alpha Condé remonte sur le ring électoral. Il arrive en deuxième position à l'élection présidentielle de 2010 mais à la suite d'un « forcing démocratique » ou plus précisément d'un « hold-up démocratique », il est déclaré vainqueur du second tour. Sous les pressions internationales de toute nature et de fumeuses promesses Cellou Dalein Diallo reconnait sa défaite. Par naïveté et par peur.

Voici donc le respecté opposant accéder au pouvoir en décembre 2010 sans gloire. Mais le pire avec Alpha Condé était à venir avec des attaques récurrentes contre la presse, une réélection controversée en 2015 pour un second mandat laquelle est suivie d'un braquage électoral en 2020.

En effet en fin de second et dernier mandat, Alpha Condé annonce sa volonté de modifier la Constitution pour lui permettre de briguer un troisième mandat. Son ministre de la justice, en charge du dossier démissionne. Un mouvement de contestation à large spectre, le Front National de Défense de la Constitution (FNDC) est porté sur les fonts baptismaux. Ce front qui va au-delà de la classe politique regroupe aussi de nombreuses organisations de la société civile organise de très nombreuses et imposantes manifestations. Alpha Condé n'hésite pas : il déploie ses forces de défense et de sécurité et tue à tour de bras. Officiellement, la répression fait des dizaines de morts mais le Président n'en aura cure. Il organise son scrutin et s'auto-proclame élu au premier tour et à 80 ans.

Le CEDEAO, condamne du bout des lèvres sans

oser mettre en place la moindre sanction, même symbolique.

Hier, dimanche 5 septembre le colonel Mamady Doumbouya, commandant des forces spéciales a annoncé avoir mis fin au pouvoir de Alpha Condé qu'il gardait prisonnier, dissous toutes les institutions et suspendu la Constitution. Fin de clap pour le Professeur-président au français douteux. La rue l'acclame.

Quelle légitimité aura la CEDEAO aujourd'hui pour condamner le coup d'Etat. Franchement le faire serait alors une véritable histoire de clowns.

La fin du régime de Alpha Condé sonne aussi le glas de la mainmise d'une bande d'amis de l'Internationale socialiste sur de nombreux pays d'Afrique francophone. Ils se soutenaient mutuellement, ne se refusaient rien et arpentaient ensemble les allées des congrès de cette internationale qui se veut être un groupe

idéologique mais surtout d'influence. Ils s'appelaient Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire, Ibrahim Boubacar Keita au Mali, Alpha Condé en Guinée ou encore Mahamadou Issoufou au Niger. La dernière cité est le seul rescapé de la bande des 4. Il a su quitter le pouvoir dans l'honneur et avec les honneurs. En faisant honneur à son idéologie.

Les trois autres ont plutôt été « dégagés » du pouvoir de la pire des façons. Avec les poches pleines ou les mains tâchées de sang. Ou quelque fois les deux.

Triste sort pour eux, et davantage pour leurs pays et leur ancrage idéologique.

Le dernier des Mohicans vient de tirer sa révérence ...présidentielle. En sortant par la petite porte.

Lire le Déclaration du chef de la junte en encadré.

Guinée-Conakry Des putschistes arrêtent le Président

Moctar Sow

Transcription

Guinéens et guinéennes, chers compatriotes

La situation sociopolitique et économique du pays, le dysfonctionnent des institutions républicaines, l'instrumentalisation de la justice, le piétinement des droits des citoyens, l'irrespects des principes démocratiques, la politisation à outrance de l'administration publique , la gabegie financière, la pauvreté et la corruption endémique ont amené l'armée républicaine à travers le Comité National du Rassemblement et du Développement (CNRD) à prendre ses responsabilités vis-à-vis du peuples souverain de guinée et dans sa totalité. Nous avons décidé ainsi après avoir pris le président qui est actuellement avec nous. Nous avons décidé de dissoudre la Constitution en vigueur, dissoudre les institutions. Nous avons décidé aussi de dissoudre le gouvernement, la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Nous appelons nos frères d'arme à l'unité afin de répondre aux aspirations légitimes du peuple de guinée. Nous les invitons également chacun à en ce qui le concerne de rester dans les casernes et continuer leurs activités régaliennes. On ne va pas reprendre les erreurs du passé. Nous allons engager une concertation nationale pour ouvrir une transition inclusive et apaisée. Les guinéens ne doivent pas mourir pour la politique. Nous allons travailler avec tous nos partenaires bi et multilatéraux, aussi rassurer le respect des engagements vis-à-vis des organisations internationales. Le guinéen respecte sa parole, l'harmonie entre le dire et le faire. Qu'est-ce que disait Jerry John Rawlings ? Il disait si le peuple est écrasé par ses élites, il revient à l'armée de rendre au peuple sa liberté car nous sommes tous du peuple de la Guinée. J'espère que cette fois ci nous allons arrêter de nous battre pour rien car la Guinée est belle. Nous n'avons plus besoin de violer la guinée, on a tous besoin de lui faire l'amour.

Mylmo N-Sahel

SAFA punchline
Toute l'Afrique se ressemble
Elle ne peut pas se regrouper toute seule
Seule le colon nous rassemble
Le Mali et la GUINNEE quel joli couple
Le Mali le père - la Guinnee la mère
Car
Le Mali a le fleuve - la guinnee à la mer
Ne taara folo

Mohamed Salia Touré

Ce dimanche 05 septembre 2021, le grin s'est tenu à Sabalibougou Courani sur invitation des femmes de l'association bonheur partagé. Le thème des échanges a porté sur la problématique de l'entreprenariat féminin. Malgré le manque d'opportunités, les braves femmes de l'association demeurent engagés pour leur communautés. Merci l'accueil très chaleureux.
#Grand_Grin
#La revolution citoyenne en marche

J'ai eu le plaisir de recevoir des mains de mon cher ami Moctar Sy un trophée suite à l'organisation de la 5ème édition du FIS « Forum International sur le Sport ».
Je saisis l'occasion pour féliciter et remercier l'ensemble des organisateurs pour la réussite de cette activité sportive.
Vivement la prochaine édition.
#La revolution citoyenne en marche

Présidence de la République du Tchad

Mahamat Idriss Deby Itno
Nous avons reçu le chef d'état major des armées françaises, le général d'armée Thierry Burkhard. Au cours de notre entretien, nous avons passé en revue un large éventail de questions liées à notre engagement commun contre le terrorisme dans la bande Sahélo-Saharienne et aux voies et moyens de raffermir notre coopération pour mieux s'adapter à l'évolution de la menace posée par le terrorisme.

Moussa Mara Yelema

Scandalisé par ce qui s'est passé vendredi 3 septembre avec des forces de l'ordre, qui doivent faire respecter la loi, agissant illégalement pour obtenir la libération d'une personne incarcérée suite à une décision de justice. J'attire l'attention des autorités, des forces vives de la Nation et de l'ensemble du peuple que cet acte constitue un précèdent dangereux contre l'Etat de droit et menace sérieusement la cohésion de notre pays. Je demande aux dirigeants de la transition de faire strictement respecter la loi et de consacrer le principe du « nul n'est au-dessus de la loi ».

FIGARO DU MALI

« Je n'ai pas entendu parler d'enquêtes et je n'ai parlé d'enquête avec qui que ce soit. Dans ce pays, depuis quand des enquêtes ont-elles abouti? Cela ne commencera pas par notre affaire. Ce que je pense, dans ce pays, lorsqu'on échappe, il faut rendre grâce à Dieu.

Tant que les dirigeants Africains vont confondre mandat et royauté , les coups d' etats ne vont jamais prendre fin

GRÈVE DE 03 JOURS
Hôpital Gabriel Touré,, Hôpital du Point G et Hôpital Dermatologique de Bamako
Si rien n'est fait, l'hôpital Gabriel Touré, l'hôpital du Point G et l'hôpital Dermatologique de Bamako, seront paralysés par une grève de 3 jours, du personnel soignant, du lundi 06 au Mercredi 08 septembre 2021.
Renouvelable à partir du 13 septembre 2021.
La grève a été décidée en commun accord avec les Comités syndicaux de CHU de Gabriel Touré et du CHU du Point G. Pour revendiquer la réaffectation à l'ancien poste au Point G, de leur camarade, Fousseyni Coulibaly Laborantin, SG de ce syndicat, affecté injustement au Gouvernorat du District de Bamako, par l'avant dernière Ministre de la Santé, en complicité avec l'actuel DG du CHU du Point G.
Source : Comités syndicaux CHU Gabriel Touré et CHU Point G

Casimir Apiè Sangala

Guinée : le ministre de la défense tué. Il avait pris récemment une sanction disciplinaire à l'encontre du Col Doumbia.

Soyez vigilants pour l'achat de carburant dans les stations. Ne soyez pas distraits, surtout avec le tél. J'ai failli me faire avoir tout à l'heure.# l'idiot de pompiste, kô pistolet sotera#

Guinée : manifestations populaires de l'opposition après le renversement de Alpha Condé.

"La démocratie est un luxe pour les Africains" : Jacques Chirac

Guinée : l'armée dans sa majorité refuse pour le moment de rallier les pustchistes.

Abdoulaye Diop
Koulouba, le 5 septembre 2021
J'ai accueilli l'ancien Président de la République fédérale du Nigéria, Médiateur de la CEDEAO, SEM Goodluck Ebele JONATHAN, arrivé à Bamako, ce dimanche 05 septembre.
J'ai eu un premier entretien en tête-à-tête avec l'hôte du Mali au salon d'honneur de l'aéroport international Président Modibo KEITA.
Le Médiateur sera accompagné dans sa mission par SEM Shirley Ayorkor BOTCHWEY, Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration de la République du Ghana, Présidente en exercice du Conseil des Ministres de la CEDEAO, de SEM Jean-Claude KASSI BROU, Président de la Commission de la CEDEAO et du Général Francis A. BEHANZIN, Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO.
Cette visite, qui va se dérouler du 5 au 7 septembre, s'inscrit dans le cadre du suivi régulier du processus de Transition en cours au Mali.
Au cours de son séjour, la délégation rencontrera les plus hautes Autorités de la Transition et aura une séance de travail avec le Comité local de Suivi de la Transition composé de représentants de la CEDEAO, de l'Union africaine (UA), des Nations unies, du Ghana et du Nigéria.

Elle aura également des rencontres avec les partis politiques, la Société civile et les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Mali.
Guinée : un comité national du rassemblement et du développement mis en place, toutes les institutions et le gouvernement dissous (putschistes).

AMARA Bathily Page

ATTENTION
N'ACCUSEZ PAS TOUS LES POLICIERS quelques agents ont utilisé les nouveaux recruts de l'école de police pour créer ce désordre

Joliba FM

Que pensez-vous de la libération du commandant de la FORSAT par ses collègues ?

Samabaly Officiel

Par principe , je condamne ce coup d'état contre le peuple frère guinéen même si Alpha était médiocre un vieux monarque qui plombait le pays de Sekou Touré !

Kati-24

Mali , Guinée, ...? Il n'y a pas deux sans trois
Devinez ?

Nouhoum Togo

Je suis un DÉMOCRATE convaincu et je ne me réjouis pas d 'un COUP D'ETAT en Afrique.
Je ne fais que partager les infos.

Alpha Condé

Prof_AlphaConde
Pôrôôôô ! Sorti pour ma randonnée quotidienne sur la 6e avenue sans garde du corps, j'ai croisé la route de très gentilles Forces Spéciales qui ont eut la gentillesse de me raccompagner chez moi. Meme un seul poils de mes cheveux restants n'a été touché.

Abdoul MBAYE

Toutes les dictatures finissent par tomber. Y compris celles qui se cachent derrière des constitutions et lois parodies de démocratie. Le temps du réveil africain se poursuit. Certains y restent pourtant encore sourds et aveugles.

Kassim Traoré

"Ameen. Le PM va bien,Dieu merci. Les tirs ont cessé. Moi, je suis à la résidence. La situation est calme et semble sous contrôle" source: un officiel Guinéen

Cellou Dalein Diallo

Des rumeurs persistantes faisant état de mon arrestation circulent sur les réseaux sociaux et dans certains médias. Je tiens à préciser que je suis libre de mes mouvements et ne suis ni recherché ni arrêté.

ASSADEK AG HAMAHADY

Le Colonel Mamady Doumbouya, un Malinké originaire de la région de Kankan. Ancien légionnaire de l'armée française , il a été rappelé en Guinée pour prendre la tête de ce corps créé en 2018.

La communication du JNIM au secours d'Ansar Dine : Un trompe l'œil ?

J'ai toujours considéré que le JNIM constituait un espace de coordination, au sein duquel Ansar Dine jouait le rôle d'acteur historique et incontesté. Mais une discussion récente avec un membre du HCIM a fait quelque peu vaciller cette certitude. « Et quand les Français seront partis, qu'il faudra négocier avec le gouvernement malien ; lorsque les Peuls et les Azawadiens porteront chacun leurs revendications, crois-tu qu'Amadou Kouffa et Iyad Ag Ghali resteront unis ? » m'a-t-il interrogé.

Voici la question qui a servi de point de départ à une réflexion nouvelle. Mais avant d'y répondre dans un prochain article, je souhaitais analyser les dynamiques et contributions respectives de ces groupes terroristes au djihad malien. Car au moment de se retrouver à une table de négociation, c'est fort de son poids que l'on peut ou non négocier.

Or, la stratégie d'expansion du JNIM se concentre aujourd'hui en direction du golfe de Guinée et donc sous l'impulsion de la Katiba Macina. La Katiba dirigée par Amadou Kouffa multiplie en effet les affrontements avec les Dozos et les FAMa dans le centre du Mali et s'appuie également sur les communautés Peules des pays alentours pour étendre ce combat par-delà leurs frontières. Le prédicateur cherche ainsi à réunir les Peuls au souvenir de l'histoire de l'empire du Macina.

Bien différente est la situation d'Ansar Dine. Cantonné au Nord Mali, le groupe touareg peine à fédérer au sein même des frontières maliennes où nombre d'Azawadiens se sentent davantage liés aux groupes armés signataires qu'au groupe fondé par Iyad Ag Ghali. A cet égard, l'audio du 10 août diffusé par AzZallaqa dans lequel le leader du JNIM appelle sa communauté à se détourner de la démocratie et à embrasser la voie du djihad souligne combien ce choix demeure tout sauf une évidence au sein des populations touarègues.

Un manque d'adhésion que fragilisent un peu plus les revers militaires subis par Ansar Dine dans la région d'Aguelhoc. En effet les victoires de la MINUSMA et des forces de sécurité en avril et en juin ont entrainé de lourdes pertes pour le groupe terroriste, tant du point de vue humain que matériel, interrogeant un peu plus sa capacité à libérer l'Azawad et plus généralement à exercer sa domination au sein du JNIM.

Pour l'heure, cette domination est protégée par la communication d'Iyad Ag Ghali et de l'agence AzZallaqa. Dans ce même audio du 10 août, il rappelait à ce titre que « des combattants du Nord Mali avaient pénétré dans le Sud et même jusqu'aux pays voisins », occultant ainsi la contribution de la Katiba Macina... Un écart donc entre la communication officielle d'un côté et la contribution réelle des différents groupes terroristes, qui ne semble pas fragiliser l'unité du JNIM. Pour l'instant.

Idrissa Khalou

Gaz butane : Une crise sans fin

La fin du trafic sur l'axe Bamako-Dakar a des conséquences sur le quotidien des Maliens. En particulier, le ravitaillement du pays en gaz butane. Déjà, la pénurie de gaz commence à se faire sentir dans les marchés. Plusieurs revendeurs n'arrivent pas à s'approvisionner au grand dam des consommateurs qui ne peuvent que se tourner vers le charbon de bois.

La crise de gaz pourrait s'élargir si le trafic routier n'est pas rapidement établi entre le Mali et le Sénégal. Le Mali dépend de plus en plus du gaz butane. Selon les données du Centre Régional des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique de l'UEMOA (CEREEC), le Mali s'engage à doubler en 10 ans le taux de la population qui utilise le gaz butane pour atteindre 62,5% d'ici à 2030, particulièrement dans les zones urbaines.

Avec une consommation de l'ordre de 19 000 tonnes par an, celle-ci est très inférieure aux pays voisins. Le montant de la subvention de l'Etat malien est insuffisant, ce qui entraîne des tensions dans l'approvisionnement et qui impactent négativement avec une déforestation de plus en plus alarmante. La même source indique que la demande en bois de feu et charbon de bois a augmenté dramatiquement et menace cruellement l'environnement.

Les mesures prises par le gouvernement ne parviennent pas à donner satisfaction aux acteurs. C'est une crise sans fin qui s'est installée en réalité. Une première mesure consistait à éponger une partie des arriérés de subvention de 2019 sur le crédit de 2020. Ensuite fixer le quota d'importation de gaz à 15 000 tonnes par an pour une consommation nationale annuelle estimée à 17 000 tonnes.

Une solution à minima, selon certains spécialistes estimant que les importateurs de gaz vont croiser les bras une fois que le quota mis à leur disposition sera épuisé. Ils craignent que la crise devienne un piège sans fin, ou encore un éternel recommencement. Les professionnels du gaz veulent la mise en place d'un fonds gaz, ce qui existe dans tous les pays voisins

Source : La Sirène

Gouvernance dans les communes de Bamako et Kati : Quelle place pour la Femme

Une étude réalisée sous forme d'enquête a permis d'interviewer 200 personnes dont 133 hommes et 87 femmes. Elle a concerné les élus locaux, les fonctionnaires, les partis politiques, les journalistes et les étudiants.

Sur financement de l'Union Européenne, à travers son programme HIBISCUS, l'Association des Filles Diplômées et Non Diplômées au Chômage (AFDNDC), sous la conduite de l'ADAC-Mali, ONG Coach, a réalisé une étude sur la place de la femme dans la gouvernance des 6 communes du District de Bamako et la Commune Urbaine de Kati. Cette étude a fait l'objet de présentation couplée avec son lancement. C'était à la Maison des Femmes, Rive droite de Bamako.

Cette étude de 128 pages a été réalisée par le Bureau d'études et de conseils, Donko, dont le promoteur est Ibrahim Koné. Elle a été faite sous forme d'enquête qui a ciblé un échantillonnage de personnages de diverses catégories socioprofessionnelles de notre société. L'étude a permis : d'établir un état des lieux de la participation des femmes à la prise de décision dans les localités cités ; d'identifier les obstacles qui, dans la situation actuelle, handicapent la participation des femmes à la gestion locale ; de dégager les opportunités et les facteurs qui favorisent cette participation ; d'évaluer le degré de prise en compte des questions de genre et des besoins spécifiques des femmes dans les politiques et les pratiques locales et d'identifier les voies et les moyens qui sont préconisés par les acteurs. Trois interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture. D'abord celle du chef de quartier de Sabalibougou, Dramane Keita, qui a remercié ces femmes, qui ont eu l'initiative de piloter cette étude. Il a rendu un hommage méritant à celles-ci pour ce courage qui consiste à mettre en lumière l'apport des femmes dans le développement local. Pour la présidente de l'AFDNDC, Djénéba Diarra, à travers cette étude, il s'agit d'apporter un éclairage complémentaire aux résultats d'autres enquêtes réalisées par des acteurs institutionnels et associatifs sur la participation des femmes maliennes à la gouvernance locale. Enquêtes qui devraient permettre de mieux appréhender les insuffisances ou les facteurs de blocage et de trouver les voies et moyens pour une prise en compte effectif du genre dans les politiques, programmes et projets de développement.

Le 3ème adjoint au Maire de la Commune V du District de Bamako, Adama Konaté, n'a pas caché sa satisfaction pour l'honneur qui lui a été fait de présider la cérémonie au nom de son Conseil communal. Selon lui, la femme est au début, au centre et à la fin de tout. C'est pourquoi, elle doit être impliquée au cœur de tout projet de développement. Aussi la présente étude pour faire ressortir sa place dans la gouvernance des 6 communes de Bamako et Kati, est une bonne chose qui mérite tout l'accompagnement des autorités communales.

L'étude a été financée à hauteur de 6 995 520 FCFA et rendue aussi possible grâce à l'apport des personnes ressources.

Ki-Zerbo

Récompense du mérite : Diabaly Transit honore le Mali encore

Le PDG de Diabaly Transit, Youssouf Toué, a reçu le trophée du prestigieux Prix Africain de l'Emergence et du Développement (PAFED). Une distinction offerte à lui en guise de récompense pour des meilleurs services rendus dans le domaine de transit. C'était le 14 août 2021 à l'Hôtel Président de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, en présence d'une pléiade de personnalités.

"Le travail bien fait est toujours couronné de succès et de récompense", un dicton qui sied à la désignation du PDG de Diabaly Transit, Youssouf Touré, qui vient de recevoir le trophée du prestigieux prix africain de l'émergence et du développement. Une distinction sous-régionale reçue à la suite des performances économiques, le dynamisme, la réussite, bref le travail bien fait de Youssouf Touré et son équipe dans le domaine des transits. Il s'agit, à travers cette distinction, de mettre en lumière l'abnégation, les bâtisseurs de l'Afrique, bref ceux qui contribuent au rayonnement du continent. Youssouf Touré, à travers Diabaly Transit en est un. La succession des trophées nationales et internationale sont des parfaites illustrations. Pas plus tard que l'année dernière, le même Youssouf Touré a reçu successivement le Prix africain du développement 2020 à Kigali, au Rwanda, avec la couronne du meilleur artisan du secteur du transit. Le PAFED a aussi désigné celui qui fait l'honneur du Mali, meilleur promoteur du transit. Ce dernier trophée lui a été remis par le Président ivoirien Alassane Dramane Ouattara. Ces consécrations montrent à suffisance l'engagement, la détermination et la réussite de Youssouf Touré, dont ses collaborateurs n'ont pas cessé de scander le leadership avéré de l'homme qui tire toujours le Mali vers le haut. La culture de l'excellence au quotidien est son credo comme le stipulent bon nombre de ses collègues. L'écoute de la clientèle ; l'excellence et le respect des délais contractuels sont entre autres des vertus auxquels Youssouf Touré s'est attelé pour son émergence, nous a confessé le récipiendaire. "Les douanes, elles sont là pour leur recette, moi, j'ai toujours travaillé, précisément, Diabaly Transit a toujours travaillé et fait des recettes aussi pour la douane que pour le pays" a-t-il laissé entendre. Oumou Dicko, responsable commerciale a saisi cette occasion pour inviter les uns et les autres à venir profiter du bien fait des services de Diabaly Transit. Elle a ensuite félicité leurs partenaires qui, pour elle, ont contribué au rayonnement de Diabaly Transit.

Source : 223 Infos

Mali : Braquage à main armée à Banankabougou ZNRY

Le grand banditisme reste une triste réalité dans la Cité des trois caïmans et sa banlieue. Un braquage spectaculaire s'est passé mercredi soir au quartier de Banankabougou ZRNY, en Commune VI du District de Bamako.

C'était l'œuvre d'une bande de sept malfrats évoluant sur plusieurs motos. La scène du braquage dépasse tout entendement qu'on se croirait dans un véritable film, selon les témoins.
Les faits ont eu lieu dans la rue de l'immeuble inachevé appelé « 5 étages » par les habitants du secteur. Les malfrats sous la menace d'armes à feu ont dépossédé leurs victimes de leurs biens.
C'était précisément aux environs de 23 heures 30 mn, la clique circulait sur plusieurs motos lorsque leur chemin a croisé celui d'un certain Boureima Afo Traoré, médecin de son état qui revenait de sa clinique. Ils n'ont pas hésité à le déposséder de son téléphone, sous la menace de leurs armes.
Au même moment, les malfrats ont visé une seconde victime, un autre jeune du quartier en le soutirant sa moto Djakarta. Les vagabonds munis de leurs butins se sont sauvés avec des coups de sommation en l'air pour dissuader les populations de toutes velléités de course poursuite.
Cet énième braquage à main armée remet sur la table l'épineuse question de l'insécurité, favorisée par la prolifération d'armes de tout calibre à travers la ville de Bamako et ses environs.

A. TRAORÉ / Source : L'ESSOR

Guinée : Coup d'état ou contrecoup d'état à Alpha Condé ?

La Guinée ne vivait-elle pas déjà sous le régime du célèbre coup d'État constitutionnel de Alpha CONDÉ, perpétré impunément à travers sa révision inconstitutionnelle de la Constitution de Guinée?
Va- t-on oublier, alors que cela ne date que d'hier seulement, que le coup d'État constitutionnel du Président Alpha CONDÉ s'inscrit parfaitement dans les standards de bannissement juridique fixés par le Protocole de la CEDEAO et par la Charte africaine sur la démocratie et les élections, pour ne s'en tenir qu'à ces instruments juridiques de mise en quarantaine des procédés inconstitutionnels d'accès ou de maintien au pouvoir ?
Ce que la CEDEAO, l'UA et leurs États membres et ce que de façon générale la soi-disant communauté internationale, ont refusé, au mépris de leurs propres engagements conventionnels, de condamner et surtout de sanctionner, vient d'être corrigé de facto, ce 5 septembre 2021, par les militaires guinéens.
Dans une large mesure, l'indifférence de ce ce beau monde de la communauté internationale à la morale démocratique de deux poids deux mesures et cynique face à la misère démocratique du peuple de Guinée, légitime le coup de force guinéen.
Dans le fond, ce coup d'État militaire s'avère le contrecoup d'État à un putschiste constitutionnel : le Président Alpha CONDÉ.

Dr Brahima FOMBA

Mali : Goodluck Jonathan à Bamako

L'ancien président de la République fédérale du Nigeria, médiateur de la CEDEAO dans la crise malienne, GoodLuck Jonathan accompagné du ministre des Affaires Étrangères et de l'Intégration de la République du Ghana, Shirley Ayorkor Botchwey, est arrivé à Bamako ce dimanche 5 septembre 2021. Ils ont été accueillis à l'aéroport international Modibo Keita par le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop. Cette visite qui durera de deux jours, s'inscrit dans le cadre du suivi régulier du processus de transition en cours au Mali.

Source : LE PAYS

Le champ d'application
de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2 : Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3 : Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

Lutte contre la violence scolaire et universitaire : Des membres de l'AEEM outillés

La cérémonie d'ouverture d'une série de formations en faveur des responsables de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM), a été coprésidée, le jeudi 2 septembre 2021, dans l'enceinte de l'université de Ségou par le Pr. Amadou Keita, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et son homologue de l'Éducation nationale, Madame Dédeou Ousmane Sidibé.

Dans l'optique de bannir la violence en milieu scolaire et universitaire, le gouvernement du Mali avait organisé un forum en 2018 autour de cette question récurrente. Au cours de ce forum, des recommandations pertinentes destinées à lutter contre la violence dans l'espace scolaire et universitaire ont été retenues, et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a été chargé de les mettre en application. La formation des membres de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM) s'inscrit dans le moule de l'appropriation des recommandations par les partenaires sociaux du système éducatif.

Durant 5 jours, les thématiques suivantes seront abordés : les feuilles de route pour la mise en œuvre des recommandations du Forum sur l'insécurité en milieu scolaire et universitaire et la charte du vivre ensemble, les missions et le fonctionnement des administrations des institutions d'enseignement supérieur (IES) et leurs règlements intérieurs, les missions et le fonctionnement des administrations scolaires et leurs règlements intérieurs , les œuvres sociales universitaires , les droits et les devoirs de l'AEEM en tant que qu'association; rôle et place des valeurs culturelles et sociétales pour une jeunesse responsable; la citoyenneté, le civisme et le patriotisme , le leadership des jeunes dans l'espace scolaire et universitaire et l'éthique et la déontologie.

Dans son intervention, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique Amadou Keita, a fait savoir que l'organisation de cette formation a pour but de mieux outiller les membres du bureau de Coordination de l'Association des Elèves et Étudiants du Mali (AEEM) pour une meilleure appropriation de leur véritable rôle vis-à-vis à l'égard des élèves et étudiants du Mali en tant qu'association. S'adressant aux étudiants, il leur a demandé de faire en sorte que le Mali entier puisse être fier d'eux. « **Je suis très ouvert aux partenariats responsables** », a-t-il précisé.

Le ministre de l'Education nationale, Sidibé Dédeou Ousmane Sidibé, a invité les bénéficiaires de la formation à être attentifs et à suive avec beaucoup d'attentions les modules de formations qui leur seront destinés. « **Je remercie le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour cette belle initiative ayant pour but de pacifier notre espace scolaire et universitaire** », a-t-elle dit.

Conscient de leur rôle dans l'apaisement de l'espace scolaire et universitaire, le secrétaire général du bureau de la coordination, Siriman Niaré, n'a pas manqué de se réjouir de l'organisation de cette importante formation à leur endroit. Il a profité de l'occasion pour faire savoir que cela fait 6 mois que son bureau a été mis en place et qu'aucun cas de violence n'a pas été enregistré. Aussi, il dira que son bureau restera dans la même dynamique pour le bonheur du système éducatif.

Ibrahim Sanogo

Forcing policier : S'achemine-t-on vers l'impunité ?

Le mouvement d'humeur des policiers maliens contre l'arrestation du commandant divisionnaire Oumar Samaké de la force anti-terroriste (FORSAT) a indigné plus d'un. Protestant contre ce qu'ils considèrent comme une injustice subie, les policiers se sont opposés frontalement à une décision judiciaire. Le Mali a-t-il besoin d'un tel scénario en cette période cruciale de son existence ? En tous les cas, par de manque de vision des autorités, le pays est en train de partir en lambeau.

Après le triste épisode des évènements des 10, 11 et 12 juillet 2020 qui se sont soldés par la mort de 14 personnes officiellement.l'une des revendications phare de la population malienne était la manifestation de la vérité dans les évènements survenus devant la mosquée de l'imam Mahmoud Dicko lors des manifestations du mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) contre le régime d'IBK. L'on se rappelle que des porteurs uniformes notamment les éléments de la force anti-terroriste ont été envoyés sur le terrain dans le cadre du maintien d'ordre. Malheureusement, les choses ont tourné au carnage. La suite est connue de tous. Depuis lors, beaucoup d'eau ont coulé sous les ponts. L'arrestation du commandant divisionnaire Oumar Samaké est une volonté manifeste du gouvernement d'étancher la soif de justice des maliens. Au grand dam, En signe de protestation des policiers lourdement armés ont pris d'assaut la devanture de la maison centrale d'arrêt de Bamako pour faire fléchir le gouvernement à libérer un des leurs.

Ce comportement peu orthodoxe des policiers est la traduction du malaise social que connait toutes les couches socioprofessionnelles du Mali depuis plus d'une décennie. Sous d'autres cieux, tous les auteurs d'actes pareils à la limite de la sédition seront sérieusement sanctionnés. Rien ne justifie cette attitude de ceux qui ont en charge de surveiller les règles qui gèrent notre société. Cette situation dénote de la fragilité des poutres qui soutiennent la République. Obstruction à une décision judiciaire ou tentative de manifestation de la vérité ? Force ne doit-il pas rester à la loi ? Décernement de mandat d'arrêt dans une affaire en cours est-il synonyme de culpabilité ? Ce sont entre autres questions que les maliens ne cessent de se poser. Quoi qu'il en soit, des sanctions doivent tomber, ne serait-ce que pour dissuader d'autres corporations à ne pas emboîter le même pas.

La réaction des autorités de la transition prouve à suffisance qu'il faut revoir la gouvernance de notre pays. Car, le mal est profond et nécessité une thérapie de choc. L'applicabilité des textes de la République est du ressort des autorités et à elles de s'assumer avec fermeté. Il est opportun de sortir des discours politiques et poser des actes concrets pour marquer le retour de l'autorité de l'Etat. Si aucune sanction n'est infligée à l'encontre des commanditaires de cette bavure qui n'honore ni les auteurs, ni le peuple, le Mali tomberait inéluctablement dans l'anarchie totale. La preuve, plusieurs corporations sont sorties de leur léthargie pour taper du poing sur la table. Ils invitent le chef de l'Etat et le gouvernement à prendre toutes leurs responsabilités et dans le cas contraire, ils se verront dans l'obligation de se faire entendre. L'Etat ne doit pas se draper sous le parapluie de la cohésion sociale pour laisser cette situation impunie. Au regard de la gravité de l'acte, des têtes doivent tomber. Et c'est à cela que le peuple s'attend.

Ibrahim Sanogo

Libération extrajudiciaire du commandant des FORSAT : Micro-trottoir

Après le forcing de la police pour libérer le commandant divisionnaire, Oumar Samaké de la force anti-terroriste, notre équipe de rédaction a recueilli l'avis de quelques citoyens.

Dr Yacouba Dogoni sociologue : C'était une incompréhension. Je pense qu'ils vont revenir à de meilleurs sentiments afin que justice soit rendue. Ces errements existent dans tous les pays du monde. On peut faire une mauvaise interprétation de la situation. Ce qui peut provoquer des ressentiments au sein des communautés visées par des sanctions pénales. On aurait pu prendre des mesures défensives ou faire prévaloir le dialogue avant d'en arriver là où la situation a conduit les acteurs en face. Le gouvernement a privilégié le compromis pour éviter les distorsions des différentes corporations militaires. Mais, cela est insuffisant en matière criminelle lorsque les familles des victimes attendent des réponses à l'assassinat de leurs enfants. Lorsque le peuple attend une justice pour toutes les affaires criminelles, y compris la répression contre les auteurs de la corruption entre autres. La soif de la justice est un mal en soi pour la République.
scommandant de la forsat a été un peu louche. Pour des hommes en tenue qui devraient respecter une certaine déontologie, qui devraient rester derrière la hiérarchie, je crois qu'ils ont agi brutalement. S'il y'avais une réaction contraire, il y'aurait eu des affrontements, et peut-être le pire se serait produit. Je leur accorde le bénéfice du doute en disant que même s'ils ont raison, on laisse la loi faire son coup avant de prendre soi-même une décision de d'autocensurer, de s'auto-libérer. Par rapport à cette situation, ils ont été peut-être les acteurs, mais ils n'agissent pas aussi sans avoir une autorisation d'une autorité. Le commandant ne devrait pas laisser jusqu'à ce stade sans dénoncer de qui ils ont reçu un ordre, pour poser un tel acte. Il a fait des forfaitures, et il est normal que tout cadre valable reconnaisse que c'était des forfaitures., et que si les jeunes de la Forsat ont eu à agir de façon maladroite, c'est lié aux ordres qui leur ont été donné. Et le commandant en aucune manière ne devrait les camoufler par ce que ça y va de la vie du Mali. Comment peut-on se taire sur une telle situation, sans se dire que si un autre événement du genre se produisait, les gens vont peut-être agir de même manière. Donc humblement je pense que la police aurait dû faire preuve de patience pour mieux cerner les différents aspects du problème, et laisser les autorités judiciaires s'exécuter en fonction de la culpabilité et du niveau de responsabilité de chacun.

Kadiatou Togo, commerçante : C'est regrettable que la police ait agit de la sorte avec autant d'inaptitude. Eux qui sont chargés de maintenir l'ordre public et de veiller à ce que ceci soit appliqué, et si eux ils agissent de cette manière, que va penser la population ? C'est comme s'il n'y avait plus de loi au Mali. Nul est au-dessus de la loi. Et si tout le monde se mettait à agir ainsi, finalement personne n'ira en prison. Nous allons tous nous mettre à agir de la sorte. Je pense qu'il devrait laisser la justice faire son point.

Alassane Maiga, comptable au Parc national : Les policiers ont très mal agi parce que ce sont eux qui sont garants des lois Maliennes. Leurs réactions du 3 septembre n'est pas salutaire. Ils devraient suivre la procédure normale jusqu'au jour du jugement du policier arrêté. Les Policiers ont montré la voix de l'incivisme au peuple Malien. Désormais d'autres se diront que c'est possible de se rendre justice. On croyait que la police Malienne est mûre, mais hélas l'acte qu'ils ont posé, prouve à suffisance qu'ils n'ont pas atteint une certaine maturité encore. Si d'autres veulent poser des actes de vandalismes demain, les policiers ne pourront pas les réprimés. La police Malienne a très mal réagi. Ils doivent donner de bons exemples au peuple Malien surtout que maintenant tout le monde aspire le vent du Mali koura. Les maliens ont envie d'avoir une justice très forte pour lutter contre la mauvaise gouvernance qui n'a que trop duré dans ce pays. On a arrêté des hautes personnalités dans ce pays, mais personne n'a réagi. Parce que le peuple Malien fait confiance en sa justice. Les policiers doivent savoir que ce n'est pas une chasse aux sorcières, comme le disent certaines personnes. Mais plutôt une justice sociale. Nous devrions savoir aussi que nul n'est au-dessus de la loi.

Diahara Haidara, secrétaire à la retraite : La noblesse voulait que le policier attende le jour de son jugement pour se justifier. Le comportement des policiers fait honte à la nation malienne. Ils ont montré qu'ils sont au-dessus de la loi. Alors qu'il est clair que nul n'est au-dessus de la loi. Que les uns et les autres sachent que le moment est mal choisi pour des tels d'actes d'incivismes. Le pays a trop de problèmes. Il serait nécessaire voir impératif de rester derrière la décision de la justice Malienne. Force doit rester à la loi. Le policier mis sous mandat de dépôt par la justice malienne devrait répondre de ces actes. Seule la justice pourra redonner aux Maliens ses lettres de noblesses.

Propos recueillis par Ibrahim Sanogo

Dossier de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires : Points de vue divergents des maliens lambda et des professionnels du droit

Énième rebondissement dans l'affaire d'achat d'avion présidentiel et équipements militaires : l'AMPP et la REFSYMA dénoncent « un vice procédural » suite au placement sous mandat de dépôt de deux anciens ministres du régime d'IBK par la Cour Suprême. Il s'agit de Soumeylou Boubèye Maïga et de Bouaré Fily Sissoko, respectivement ancien ministre de la Défense et ancien ministre de l'Economie et des Finances au moment des faits.

L'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants (AMPP) et la Référence Syndicale des Magistrats (REFSYMA) ont, à travers un communiqué, dénoncé la procédure qu'ils jugent irrégulière. Elles accablent la Cour Suprême d'outrepasser ses attributions, car pour elles, cette institution ne peut se substituer à la Haute Cour de Justice qui est seule habilitée à connaître les dossiers qui impliquent des ministres. Elles ont même laissé entendre que ces arrestations visent à écarter de potentiels candidats aux prochaines élections, notamment présidentielles. Contrairement à ces deux syndicats de la magistrature, le SAM et le SYLIMA, estiment que la Cour Suprême n'a fait qu'une saine et judicieuse application de la loi dans le cas d'espèce en pourvoyant judicieusement à la carence de la Haute Cour de Justice par la mise en œuvre des dispositions pertinentes de l'article 206 de la loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle.

Finalement, l'on se retrouve face à un cas d'imbroglio juridique qui fait perdre le latin même aux grands techniciens du droit du pays, à plus forte raison les citoyens. Qui de ces deux écoles juridiques a raison?

Néanmoins, nous avons donné la parole à des analystes, à certains hommes politiques, à des leaders d'associations et à des citoyens lambda pour qu'ils puissent donner leurs avis sur la situation.

Ibrahima Sory Diabakaté, Analyste politique : «Que la justice fasse son boulot, sans état d'âme»

Personnellement, je suis de ceux qui pensent que l'Etat de droit est en vacances au Mali depuis le 18 août 2020, où le pays a rompu avec l'ordre constitutionnel. On assiste à une coha-

bitation difficile, voire incongrue de deux normes, à savoir la constitution du 25 février 1992, toujours en vigueur, et la Charte de Transition. Ces deux documents émanant de la volonté populaire sont constamment violés par les autorités de la transition au vu et au su de tout le monde. Dans un pays où la norme supérieure qu'est la constitution n'est pas respectée, ce serait illusoire de s'attendre au respect des lois et principes démocratiques, de surcroît sous le magistère d'un régime militaire. Cela revient à attendre son train à l'aéroport... Le peuple dans sa majorité écrasante aspire à un Mali-kura synonyme de rupture avec l'impunité jadis érigée en mode de gouvernance. Cette soif de justice a maille à partir avec le respect des procédures dans la conduite des poursuites relatives à l'affaire d'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires, d'autant que la procédure d'acquisition de ces derniers comporte elle aussi d'énormes irrégularités selon les rapports d'audit du Bureau du Vérificateur Général. Contrairement à l'AMPP et la REFSYMA, les deux grands syndicats des magistrats, à savoir SAM et SYLIMA, jugent la procédure régulière qu'ils disent soutenir sans ambages. Ça devient la réponse du berger à la bergère. Face à une telle joute entre spécialistes en procédure pénale, le citoyen lambda devient un spectateur médusé. Somme toute, si l'objectif est de rendre gorge aux présumés délinquants financiers et leurs complices, que la justice fasse son boulot sans état d'âme. Mais si le but de ces arrestations a d'autres desseins inavoués, le front sociopolitique connaîtra des soubresauts dans les tout prochains jours. Qu'à Dieu ne plaise !

Mahamane Mariko, président du Craj Faso-Nyèta : «Il faut déclencher la lutte impalpable contre l'impunité»

Le syndicaliste Cherif n'est vraiment pas dans son rôle de magistrat. Le vice-président a prêté deux fois le serment en moins d'un an, devant la Cour Suprême. Pourquoi il n'a rien dit. Il y a eu une jurisprudence concernant l'instruction et le jugement d'un ancien ministre sans la Haute Cour de Justice, il s'agit du Général Yamoussa Camara. Je signale que les avocats de Yamoussa Camara ont saisi la Cour Suprême pour déclarer incompétent le juge d'instruction du Pôle Economique de la Commune 3 du District de Bamako. La Cour a rejeté la requête et a commis le même juge pour continuer l'instruction. Il y a eu des interpellations d'autres anciens ministres en dehors de la Haute Cour de Justice pour des faits qui leur sont reprochés pendant la fonction ministérielle. Il s'agit de N'Diaye Ba, Oumar Ibrahima Touré, Camara. Le Procureur Général de la Cour Suprême a bien dit que les faits sont très graves, que la Haute Cour de Justice étant dans l'impossibilité de siéger faute de députés, qu'il y avait des risques de prescription des faits. Dans l'organisation de notre justice, la Cour Suprême est la plus haute juridiction. Je pense qu'il y a eu un autre communiqué du SAM et du SYLIMA. Ce communiqué soutien la Cour Suprême. Il faut déclencher la lutte impalpable contre l'impunité.

Seydina Oumar Maïga, Coordinateur national du Nouveau Type de Malien : «Tout sauf du droit»

En se référant au communiqué des procureurs et à nos textes auxquels ils ont fait appels, les textes et lois sont clairs. Ce qu'on est en train de vivre avec la Cour Suprême est tout sauf du droit. Juste des décisions politiques pour nuire à des hommes et femmes. Même si on leur reproche quelque chose, mettons la forme. Ce que les juges de la Cour Suprême font n'est que du bricolage. Respectons nos textes.

Abdoul Karim Touré, Analyste

Je pense que les affaires en cours de justice ne permettent pas de tirer des hypothèses à l'avance. La question litigieuse concernant la véracité selon la loi, il faut attendre la suite pour avoir un point focal.

Oumar Tounkara, Commerçant : «Je fais partie de ceux qui ont salué l'opération en cours»

Je félicite la justice malienne. C'est un acte courageux. C'est normal que ça fasse couler beaucoup d'encre et de salive car ces arrestations interviennent dans un contexte particulier. Les autorités maliennes ont annoncé leur volonté de lutter contre la corruption. Mieux vaut tard que jamais! Je souhaite que la procédure aille jusqu'au bout, que toutes les personnes impliquées dans ce dossier soient écoutées, que les responsabilités soient situées, que les fonds spoliés au peuple malien soient retournés et remis à leur place.

Lamine Sidibé, Enseignant : «Je m'inquiète de la méthode employée»

Je ne partage pas l'avis de l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants (AMPP) et de la Référence Syndicale des Magistrats (REFsSYMA). Nous pensons qu'il faut laisser la justice faire son travail. Le peuple malien a très soif de justice, aujourd'hui on a des autorités qui ont pris leur courage à deux mains, qui veulent faire régner la justice et l'État de droit, nous les soutenons fermement. S'il arrive que des dérives se passent dans le dossier, nous serons là aussi pour les décrier.

Badian Aliou Sidibé, Analyste politique, secrétaire général du BPN du parti Yelema : «Justice équitable pour tout le monde»

C'est un problème purement politique. Si les militaires avaient la volonté de lutter contre la corruption, ils allaient commencer depuis le premier mois qui a suivi le coup d'Etat. Le volet médiatique en dit quelque chose sur l'odeur politique de ces arrestations. Oui, nous sommes pour la lutte contre la corruption mais dans le respect strict des procédures en la matière. Si réellement ils veulent lutter contre la corruption, trois mois suffissent pour prendre tous les dossiers, de l'avènement de la démocratie jusqu'à nos jours. Restons vigilants, nous prenons acte de la réouverture du dossier, mais nous demandons seulement aux autorités judiciaires de faire tout pour que les droits de la défense soient respectés. Il faudrait que ce soit une justice vraiment équitable pour tout le monde. Ce sont des craintes qui sont là, mais nous pensons que la justice est suffisamment outillée pour que les droits élémentaires des différentes parties soient respectés.

Yacouba Kaba, Juriste : « La justice va à deux vitesses»

La justice va à deux vitesses, tout est lié aux questions de rapports de force du moment. À partir du moment où l'ancien Premier ministre et l'ancienne ministre des Finances ne sont plus aux affaires, si on ouvre leur dossier, alors il y a des craintes. Les règles concernant les anciens ministres sont prévues par le code de procédure pénale. Maintenant, si ce ne sont pas ces règles-là qui commandent la démarche qui vient d'être entamée, il y a des craintes. C'est la Cour des droits communs qui s'est saisie. Il faut que la procédure soit observée scrupuleusement, afin d'éviter tout autre problème que le Mali pourrait regretter.

La Rédaction
Source : Tjikan

Affaire FORSAT Oumar SAMAKE : Le M5-RFP lance un ultimatum aux autorités de la transition

Stupéfaits, outrés et indignés par la libération du commandant de la FORSAT, Oumar Samaké sur un coup de force de ses collègues, le Comité stratégique du M5-RFP, a tenu, le samedi 4 septembre 2021, une réunion extraordinaire, au siège du Congrès national d'initiative démocratique (CNID). Cette réunion avait un double objectif. Un : exiger le retour du commandant de la FORSAT en prison au nom de la loi. Deux : dénoncer ce qu'il appelle deux poids deux mesures et inviter le gouvernement à tirer les leçons de cet évènement malheureux.

Le mouvement du 5 juin-RFP n'a pas du tout digéré la mise en liberté du commandant de la FORSAT sous la pression des éléments de la police, le vendredi dernier. Pour, ainsi, dénoncer ce qu'il appelle deux poids et deux mesures des autorités de la Transition, le comité stratégique a fait une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue le 5 septembre dernier. « **Nous ne sommes pas d'accord que le commandant soit relaxé, il faut qu'il retourne en prison, si cela n'est pas fait, immédiatement, la jeunesse du M5 est prête à réagir. Le comité stratégique fera sortir sa population dans les jours à venir et nous avons décidé de veiller sur la situation. Le commandant n'est pas au-dessus de la loi. Tout le monde est mécontent parce qu'il n'y aura pas de justice si cela continue** », a dénoncé, le Vice-président Bouba K. Traoré

Les responsables du M5 disent avoir pris certaines dispositions qui seront mises en applications dans les jours avenir. « **Nous ne sommes d'accord que des camarades soient tués et que cela se passe ainsi. Nous nous sommes entendus sur des dispositions et nous mettrons en pratique ces dispositions dans les jours à venir** », a-t-il annoncé.

En outre, Bouba K Traoré précise que le M5 suit de près les derniers développements de la situation ayant conduit à l'arrestation de l'ancien commandant de la FORSAT (Force Spéciale Anti-terroriste) suivie de son extraction sous menace policière de la Maison d'arrêt de Bamako. Il rappelle à cet égard qu'il est clairement établi que des jeunes manifestants aux mains nues ont été violemment abattus ou mutilés à vie courant 2020 à Sikasso, Kayes et Bamako pour avoir exercé leur droit constitutionnel à manifester pacifiquement.

Le M5-RFP se réjouit également de l'effectivité des poursuites judiciaires engagées et assure à toute la chaîne judiciaire et aux autorités de la Transition de son total et franc soutien dans leur noble combat pour une justice égale pour tous au Mali. Ainsi, le M5-RFP rappelle aussi qu'il a toujours exigé des poursuites contre les donneurs d'ordre qui, au demeurant, sont connus.

Par ailleurs, le M5-RFP s'inquiète vivement de la remise en cause récurrente de la discipline au sein de nos Forces de Défense et de Sécurité et invite les autorités de la Transition à y mettre définitivement et énergiquement fin par toutes les mesures appropriées y compris par l'application de sanctions disciplinaires rigoureuses.

Le comité stratégique a félicité sa jeunesse pour son engagement et sa demande de continuer à situer toutes leurs activités dans le respect de la Loi et la préservation de l'ordre public.

« **Le M5-RFP continue de suivre l'évolution de la situation et prendra toutes ses responsabilités, de concert avec toutes les forces acquises à l'égalité des citoyens devant la justice et à la fin de l'impunité au Mali** », a conclu le vice-président du M5-RFP.

Lire le communiqué en encadré.

Ibrahim Sanogo

Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)

DECLARATION SUR LES EVENEMENTS DU 03 SEPTEMBRE 2021

Le Comité stratégique du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) suit avec gravité les évènements qui ont conduit à l'arrestation de l'ancien commandant de la FORSAT (Force Spéciale Anti-Terroriste) suivie de son extraction sous menace policière de la Maison d'arrêt de Bamako.

Le M5-RFP rappelle à cet égard qu'il est clairement établi que des jeunes manifestants aux mains nues ont été violemment abattus ou mutilés à vie courant 2020 à Sikasso, Kayes et Bamako pour avoir exercé leur droit constitutionnel à manifester pacifiquement.

Le M5-RFP qui a toujours demandé justice et réparation pour les victimes réitère cette exigence.

Le M5-RFP se réjouit donc de l'effectivité des poursuites judiciaires engagées et assure à toute la chaîne judiciaire et aux autorités de la Transition de son total et franc soutien dans leur noble combat pour une justice égale pour tous au Mali.

Le M5-RFP rappelle aussi qu'il a toujours exigé des poursuites contre les donneurs d'ordre qui, au demeurant, sont connus.

Par ailleurs, le M5-RFP s'inquiète vivement de la remise en cause récurrente de la discipline au sein de nos Forces de Défense et de Sécurité et invite les autorités de la Transition à y mettre promptement définitivement et énergiquement fin par toutes les mesures appropriées y compris par l'application de sanctions disciplinaires rigoureuses.

Le Comité stratégique félicite les jeunes du Mouvement pour leur engagement et leur demande de continuer à situer toutes leurs activités dans le respect de la Loi et la préservation de l'ordre public.

Le M5-RFP continue de suivre l'évolution de la situation et prendra toutes ses responsabilités, de concert avec toutes les forces acquises à l'égalité des citoyens devant la justice et à la fin de l'impunité au Mali (organisations de défense des droits humains, société civile, classe politique, syndicats…) pour l'organisation très prochaine d'un grand rassemblement de soutien à la justice au Monument de l'Indépendance à Bamako.

Bamako, le 04 septembre 2021
Pour le M5-RFP

Le Vice-président

Bouba K. Traoré

La désinformation électorale : Une préoccupation pour le réseau APEM

Ce mercredi 1er septembre 2021, les responsables de l'Alliance des Démocrates Rénovateurs (ADR) étaient face à la presse au Grand Hôtel de Bamako pour réaffirmer leur soutien à Aliou Boubacar Diallo, président d'honneur de l'ADP-Maliba (Alliance Démocratique pour la Paix) pour la présidentielle de 2022. Cependant, qu'il y ait prolongation ou pas de la transition, l'ADR, un regroupement d'une vingtaine de partis politiques présidé par Tamba Dangnogo veut des élections claires, transparentes et crédibles sans précipitation. « Nous soutenons la transition. Notre position est très claire. On veut des élections claires, pas des élections en précipitation », a déclaré le président de l'ADR, Tamba Dangnogo.

Dans la cadre de la restitution de sa participation à l'atelier et au symposium du Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE), tenus du 12 au 14 juillet 2021 à Accra (Ghana), les membres du Réseau APEM étaient face à la presse ce 2 septembre pour partager la somme des expériences et des recommandations d'Accra. Le principal animateur de cette conférence était Dramane Diarra, le Président du Réseau. Selon les explications du Président du Réseau ONG d'Appui au Processus Electoral au Mali (APEM), la rencontre d'Accra avait trait à deux sujets fondamentaux : la désinformation électorale qui est certes un concept nouveau, mais les faits ont, selon lui, déjà causé beaucoup de ravage à l'échelle mondiale, notamment en 2016 avec la candidate démocrate aux USA qui a été victime de désinformation ; le deuxième porte sur le contentieux électoral et l'observation des élections.

Selon lui, au niveau du Mali, depuis 2013, notre processus électoral fait l'objet de désinformation électorale, faussant les résultats et manipulant les électeurs. Pour lui, il y a des candidats qui étaient parmi les favoris, tel que les Modibo Sidibé, qui a fait l'objet de beaucoup de désinformation électorale par le passé. Après près de 10 ans, Modibo Sidibé arrive à peine à se départir de ces désinformations. Il a ensuite parlé du cas du défunt Soumaïla Cissé lors de la présidentielle de 2013 et puis en 2018, où l'homme a fait l'objet de désinformation électorale ayant bénéficié au président déchu Ibrahim Boubacar Keita.

Dans tous ces cas de figure, dira-t-il, qu'un candidat bénéficie ou qu'un candidat soit victime, la désinformation électorale est néfaste pour le pays. Et la preuve, fera-t-il savoir, est ce qu'on vit aujourd'hui sur le plan institutionnel, et surtout sur le plan démocratique et électoral et qui est consécutif à cette désinformation électorale.

Quelle mesure à prendre alors pour qu'on ne se retrouve plus dans des situations de ce genre ? A cette question, le conférencier Dramane Diarra propose de sensibiliser des différents partis, et surtout les hommes de médias qui jouent un rôle crucial pour relayer information. Aussi met-il l'accent sur les réseaux sociaux qui contribuent beaucoup à la désinformation. En d'autres termes, il affirmera que la presse est quelque part pour beaucoup dans l'amplification du phénomène de désinformation électorale, face à laquelle, il faut une synergie d'action pour la combattre.

A ce sujet, il dira que son Réseau, malgré ses 25 ans d'expérience en matière d'éducation, de sensibilisation en matière électorale et de formation des cadres des partis politiques et organisations non gouvernemental (ONG), ne peut, à lui seul rien contre le phénomène. Auparavant, il avait défini la désinformation comme une mauvaise information, c'est à dire des fake-news à but électoral. Pour lui, lorsqu'on lâche une fausse information, tel qu'un mensonge grossier par voie des médias sociaux, il n'est plus possible de le rattraper ou on met souvent trop de temps pour que l'on puisse rectifier le tir.

« C'est pourquoi nous avons proposé des mécanismes de suivi pour qu'ensemble nous puissions former, au besoin, un organe indépendant de surveillance par rapport à ces faits », fera-t-il savoir, convaincu que la désinformation électorale fait plus de dégâts que la fraude classique dans les processus électoraux. Et autant le phénomène se vit avec acuité au Mali, autant c'est le cas dans tous les pays de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest en particulier. D'où l'opportunité du séminaire d'Accra sur ce phénomène.

Concernant les réformes électorales en vue, le processus est en train de patiner, selon le Président APEM. Ce qui, selon lui, n'est pas rassurant parce que les choses sont faites à des moments donnés. C'est pourquoi il y a une bataille rangée entre les tenants du pouvoir et une franche partie des acteurs politiques par rapport au chronogramme qui mérite d'être revu car, dira-t-il, c'est à partir de ces reformes que l'on peut voir claire dans l'architecture qu'on voudra pour mener les élections. Or pour le Réseau APEM, on a suffisamment perdu du temps et il est important de situer les choses en temps réels pour rassurer tous les acteurs du processus électoral.

Quant aux recommandations du symposium, Dramane Diarra dira qu'après avoir souligné le rôle du juge électoral pour l'intégrité des élections, son Réseau a noté, entre autres, l'analyse des lois et règlement sur les partis politiques, le financement des campagnes, les lois sur les NTIC, la gestion des élections, les codes de procédure pénale et civile, les lois organiques des juridictions chargées du contentieux électoral, la transparence des procédures, l'implication des citoyens et leur accès à la justice.

Yama DIALLO

Oumar Keïta, adjoint au Maire de Baguenauda : « La commune se porte bien depuis le dernier rapport du VÉGAL »

Ayant fait l'objet de vérifications par le Bureau du Vérificateur Général en 20218 (des vérifications qui ont coûté la prison au maire et à deux de ses collaborateurs), la Mairie de la Commune de Baguinéda avait des difficultés dans la gestion des affaires communales. Celles-ci ne sont désormais que de mauvais souvenirs, selon Dr Oumar Keïta, conseiller municipal.

Oumar Keïta dit Barou est le deuxième maire adjoint de ladite localité. Il est le conseiller chargé de plusieurs questions dont les finances, l'éducation, l'environnement et la santé. Il est également le président national du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP). Pour rappel, dans la Commune rurale de Baguinéda-Camp, la gestion des affaires communales par le maire, pendant la période sous revue, compromet la mise en œuvre des projets et programmes de développement de la localité. Elle est marquée par d'importantes irrégularités financières consécutives d'une part à la non-perception ou à la perception irrégulière des recettes locales, et d'autre part aux dispenses de paiement illégales délivrées. Ainsi, le montant de déperditions financières qui en résulte dépasse près de quatre fois les recettes propres collectées au niveau de la commune, soit un montant de 529,74 millions de FCFA, a rapporté le Bureau du Vérificateur Général.

En effet, située à quelques 30 km de Bamako sur la Route nationale (RN6), la Commune rurale de Baguinéda-Camp regroupe 32 villages. Pour connaître les différentes réalisations faites dans la Commune de Baguinéda par la mMairie durant ces deux dernières années, dans le cadre de son programme de développement, nous avons approché Dr. Keïta, deuxième adjoint au Maire.

«La Commune de Baguinéda-Camp se porte mieux actuellement. En tout cas mieux par rapport à beaucoup de communes, depuis le dernier rapport du Vérificateur Général qui a permis d'améliorer certains secteurs, notamment les rentrées de fonds au niveau de la Mairie. Les permis qui étaient dispensés autrefois sont soumis à des quittances maintenant. La Mairie est en train de faire des entrées colossales», a-t-il expliqué.

D'après lui, maintenant les gens se bousculent pour la délivrance des autorisations des cabinets de soin et des écoles privées. Ils viennent payer, contre quittance, les autorisations. Chose qui était rare autrefois.

A en croire Dr. Oumar Keïta, avec ces fonds cumulés, la Mairie est en train de faire beaucoup de réalisations dans la commune.

«De juillet 2020 à août 2021, la Mairie est parvenue à construire, sur fonds propre, quatre centres secondaires d'Etat civil. Notamment les centres secondaires de Dougoulakoro, de Tanima, de Kasséla et de Mouzoun, tous construits, clôturés, équipés et électrifiés, avec les panneaux solaires. Des réalisations qui ont coûté une centaine de millions», a-t-il indiqué.

Dans la même veine, il dira que la Mairie avait lancé un contrat avant juillet 2020 concernant la clôture de l'Ecole D de Baguinéda-Camp, le contrat est achevé, l'école entièrement clôturée. Et sur fonds propre, la Mairie est parvenue à construire et équiper en tables-bancs 3

salles de classe et un logement pour le gardien dans la même école, à hauteur de 27 millions de nos francs. Sans oublier le groupe scolaire de Baguinéda village, où trois salles de classe ont été également construites et équipées de tables-bancs. En outre, selon lui, la Mairie est en train de clôturer et équiper trois salles de classe dans le village de Mofa. Et en collaboration avec Empower-Mali, des engagements ont été pris pour la construction de trois salles de classe, une direction et deux latrines pour l'école de Farakan et celle de Kobalacoro.

«Nous sommes en train de construire trois salles de classe à Tènèmin. La Mairie a réalisé deux forages à Nimizat et à Sadjouroubougou. La Mairie de Baguinéda est en train de faire de très grandes réalisations. J'ose espérer que dans les jours à venir, d'autres réalisations suivront. Notamment la clôture du terrain de football municipal de Baguinéda-Camp et de Kobalacoro, la construction du dispensaire de Kobalacoro, la construction de trois salles de classe équipées de tables-bancs à Kakabougou», s'est-il réjoui.

Cependant, malgré ces réalisations, dit-il, quelques difficultés résident au niveau des dispenses de paiement des permis d'occuper. À ses dires, ils sont nombreux à ne pas s'acquitter de cette obligation.

«Jusqu'à présent, il y a des gens qui n'ont pas compris que le fait de payer les permis d'occuper contribue au développement de la commune. La Mairie travaille avec ces fonds ; s'ils sont dédiés à d'autres fins, c'est des manques à gagner », souligne l'élu local.

Pour Barou, la collaboration entre le maire et ses adjoints se passe maintenant très bien. Les recettes sont hebdomadaires, la rentrée de fonds se fait du lundi au vendredi, et le Régisseur fait le virement au niveau de la Perception chaque vendredi.

«Quand les gens fréquentent couramment la Mairie et qu'ils s'acquittent des droits de quittance des permis d'occuper, la Mairie a au minimum 7 à 8 millions de francs par semaine. A raison d'un million par jour. Chose qui contribue beaucoup au développement de la commune. Ce n'est plus aussi flagrant comme les années précédentes, mais jusqu'à présent, il y a des petites irrégularités à ce niveau», a-t-il souligné.

Concernant la rupture de confiance qui existe entre les autorités locales et les citoyens de la commune, il a laissé attendre que cette rupture n'est pas que locale. Elle est aussi nationale car, ajoute-t-il, les Maliens n'ont plus confiance en leurs dirigeants. Selon lui, il faut que la population revoie sa façon de choisir ses dirigeants.

«On ne doit plus voter par affinité ou pour avoir quelques billets. Mais pour la capacité et la qualité morale chez les candidats. Je crois qu'elle doit tirer les leçons du passé. La population ne doit plus se permettre de choisir des candidats qui viendront passer 5 ans à s'enrichir sur son dos. Que l'électorat mette l'intérêt collectif au-dessus de tout. C'est ainsi qu'il pourra apporter ce changement qu'il cherche longtemps. Que les Maliens sachent qu'il existe toujours des hommes dignes, d'honneur dans ce pays. Cherchons des dirigeants qui se soucient du développement aussi bien local que national, plutôt que des dirigeants sans vergogne», a-t-il conseillé.

Moussa Sékou Diaby
Source : Tjikan

Refondation de l'Etat : « Le gouvernement doit surseoir à l'intégration de contractuels de l'enseignement supérieur dans la fonction publique non conforme à la réglementation en vigueur »

Par lettre datée du 24 Août 2021, l'Association des Anciens Elèves Fonctionnaires de l'ENA du Mali a demandé au ministre en charge de la Fonction Publique de surseoir au processus d'intégration en cours dans la Fonction publique de contractuels de l'Enseignement supérieur, pour les corps qui doivent être recrutés par la voie de l'ENA, au motif qu'il viole la loi et l'ordonnance portant Statut général des fonctionnaires, le décret relatif aux fonctionnaires recrutés par la voie de l'ENA et l'arrêté relatif à la formation à l'ENA.
L'association n'a pas été entendue, car le ministre vient de publier un communiqué donnant la liste des contractuels concernés, admis à intégrer lesdits corps. Le gouvernement de Transition ne fait certes qu'appliquer un accord conclu entre un gouvernement d'IBK et un syndicat, mais il n'en demeure pas moins que c'est une violation manifeste de la réglementation en vigueur.
Cette décision fait suite à l'échec des tentatives des gouvernements précédents de caporaliser l'ENA et de manipuler les résultats du concours d'entrée dans cette école (cela a motivé la démission d'un DG de l'ENA suite aux agissements du Premier ministre d'alors). Il est de notoriété que l'ENA livre à la Fonction publique des fonctionnaires d'une grande compétence. Elle est l'une des rares écoles d'excellence du Mali, dont nous sommes très fiers, en raison du professionnalisme et de l'intégrité dont ses dirigeants et formateurs ont fait preuve jusqu'à présent, contre vents et marées. Ce genre de décision participe de sa mise à mort programmée dans un contexte de déficit chronique de compétences dans notre administration publique.
Ce processus d'intégration rappelle tristement le recrutement irrégulier des 263 agents de l'Etat, entre août 2011 et mars 2012, par un gouvernement d'ATT à travers la prise d'une vingtaine de Décisions, un scandale qui a défrayé la chronique en 2012 (des décisions annulées par le ministre en charge de la Fonction publique du gouvernement de Transition, en octobre 2012. Le député que j'étais a fortement élevé la voix contre ce recrutement irrégulier au cours d'une interpellation mémorable d'un ministre à l'Assemblée Nationale, en 2012 (ces mêmes agents ont été réintégrés dans leurs emplois, plus tard, par un gouvernement d'IBK, sur décision de justice). La requête de l'Association des anciens élèves de l'ENA est fondée et il n'est pas trop tard pour le gouvernement d'arrêter le processus et de trouver une autre solution au problème posé par le syndicat. La violation des lois et règlements par le gouvernement pour la résolution des conflits ne doit plus prospérer.
L'intégration des combattants des groupes de rébellion armés dans la Fonction publique et dans les forces de Défense et de Sécurité, au titre de l'application de l'actuel Accord pour la Paix et la Réconciliation (comme pour les précédents) relève de la même pratique et elle est fortement contestée, à juste titre pour cela. Il est impératif de mettre fin à cette pratique de recrutement qui, en plus d'être illégale, est injuste, car elle rompt l'égalité d'accès des citoyens à la Fonction publique. Tous les fils et filles du Mali doivent avoir la même chance d'accès à la Fonction publique. C'est cela la voie de la Refondation de l'Etat, qui est au cœur de la feuille de route du M5-RFP pour la Transition.
*Ancien ministre, ancien député, Président du MODEC.

Source : L'INDEPENDANT

Deuil : Décès de l'acteur et humoriste ivoirien Léonard Groguhet

L'acteur et humoriste ivoirien Léonard Groguhet est décédé, dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de 82 ans.
Une source familiale a déclaré à APA qu'il est décédé dans une clinique de Cocody, dans l'Est d'Abidjan où il avait été admis.
Né en 1939 et originaire de Daloa, dans le Centre-ouest ivoirien où il a effectué ses études primaires de 1947 à 1952, M. Groguhet a joué dans plusieurs films satiriques dont « Comment ça va ? » longtemps diffusé sur la chaîne de la télévision nationale de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI) avant la cessation de la diffusion de ce programme en 1994.
En 1959, il rentre de Saint Louis et s'inscrit au Centre national d'art dramatique et joue dans des pièces comme Le Médecin malgré lui. En 1961, il intègre le Centre d'art dramatique à Paris pour une formation de trois ans.
En 1965, il intègre l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne. Léonard Groguhet achève ses études théâtrales à l'Université internationale du théâtre de 1966 à 1968. Il exerce ensuite le métier de professeur d'interprétation à l'École nationale de théâtre de l'Institut national des arts d'Abidjan.
En 1969, Léonard Groguhet travaille à la Radiodiffusion télévision ivoirienne comme responsable d'émissions telles que Le Stop dans le vent, Télé-week-end, Pour ou contre devenue plus tard Comment ça va ?.

Source : APA

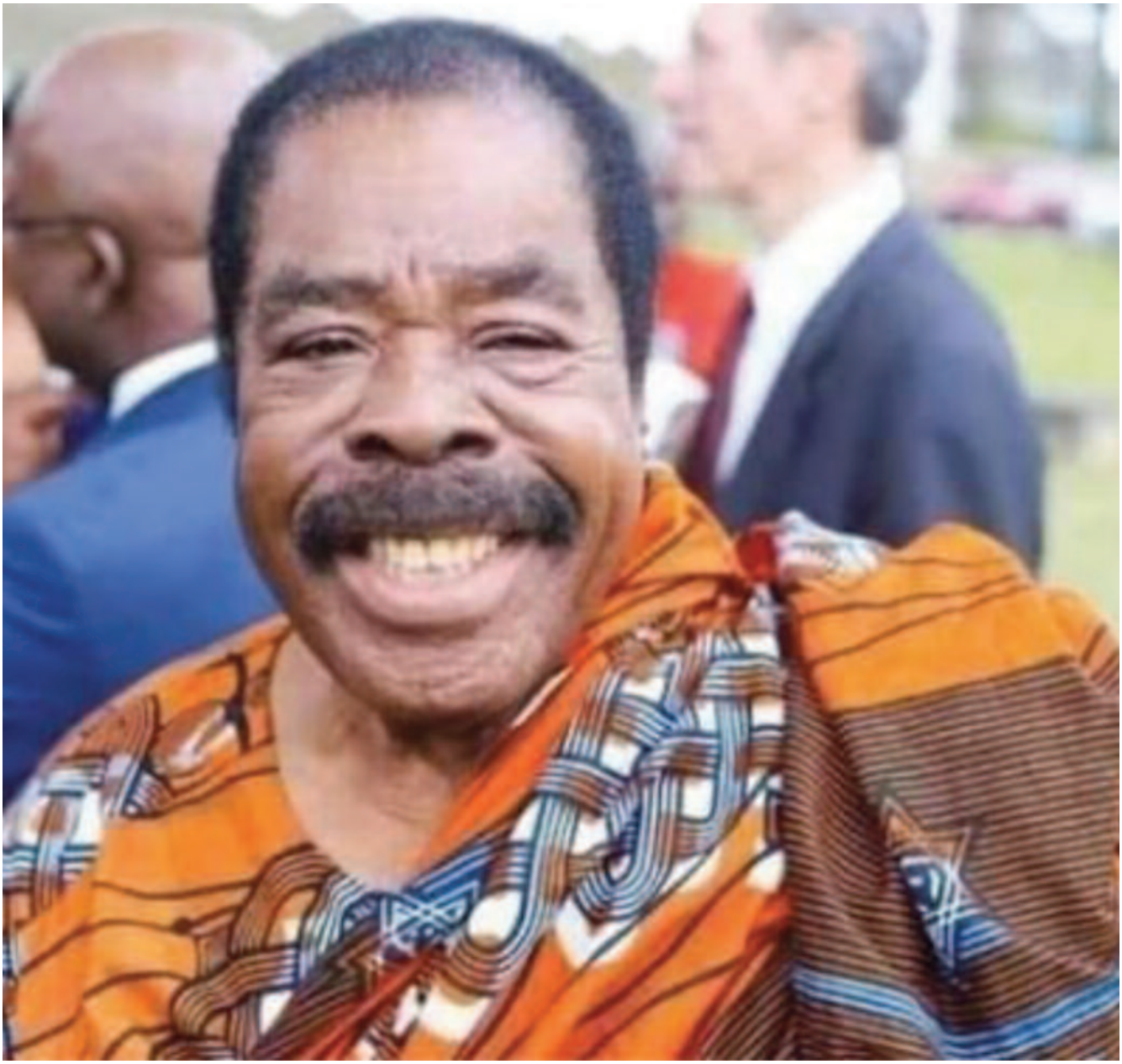

Thaïlande : La reprise des manifestations pro-démocratie

En Thaïlande, après une trêve de près d'un an, à cause des restrictions sanitaires, le mouvement pro-démocratie reprend de plus belle. Excédés par la gestion jugée désastreuse de la crise sanitaire et par la crise économique qui a précipité des millions de Thaïlandais dans la pauvreté, ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter le départ du gouvernement.

Des files de voitures de toutes catégories, camionnettes pick-up, voitures cossues ou essaim de petites mobylettes. Pendant cette manifestation spéciale véhicule, les habitants des quartiers nord de Bangkok sont venus dire leur ras-le-bol au gouvernement en place.

Ras-le-bol d'attendre des vaccins qui ne sont pas arrivés à temps pour épargner les plus fragiles, ras-le-bol des restrictions décidées de façon hasardeuse. Au cours des derniers mois, des millions de Thaïlandais des classes moyennes ont basculé dans la pauvreté, sans aucune aide gouvernementale.

Num explique que le désespoir s'est transformé en colère. Ce jeune manifestant est habillé tout en noir pour signaler qu'il fait partie des gardes, des volontaires chargés d'encadrer les manifestations, souvent accusés par la presse thaïlandaise de provoquer les affrontements avec la police.

Source : RFI

Opération française au Mali : Le chef d'Etat-major des Armées françaises achève une visite au Sahel

Le Général Thierry Burkhard est le chef d'Etat-major des Armées françaises depuis le mois de juillet. Il achève dimanche une visite qui l'a mené au Tchad, au Niger, puis au Mali et durant laquelle il a été question de la fin de l'opération Barkhane.

Si le Sahel a été choisi pour son premier déplacement, c'est que le chef d'Etat-major avait des messages à passer. A N'Djamena, il a rencontré le président du Conseil militaire de transition, Mahamat Idriss Déby, à Niamey le ministre de la Défense, et dans les trois pays traversés -Tchad, Niger et Mali donc- ses homologues chefs d'Etat-major des armées. A tous, le Général Burkhard a voulu assurer que la fin de l'opération Barkhane ne correspondait en rien à une fin de l'engagement français au Sahel. « L'adaptation n'est pas un départ, il fallait le répéter pour lever les ambiguïtés », explique le porte-parole des armées françaises, le Colonel Ianni, qui accompagnait le Général Burkhard dans sa tournée sahélienne.

Si la priorité de la France reste la lutte antiterroriste, la fin de l'opération Barkhane, et le passage de plus de 5 000 à 2 500-3 000 hommes, marque l'entrée dans une logique « de coopération opérationnelle et d'accompagnement au combat. » Qui s'appuiera notamment sur la force européenne Takuba. L'Estonie, la République tchèque ou encore l'Italie y sont déjà engagés, le Portugal, le Danemark et la Hongrie le seront bientôt.

Pourtant, on estime actuellement à seulement 700 hommes la capacité de Takuba, lorsque la France compte en retirer plus de 2000. « On ne parle pas de la même chose », répond le porte-parole des armées françaises, qui explique qu'un groupe de 50 soldats de Takuba doit ainsi accompagner un bataillon de 150 soldats maliens. Un exemple censé illustrer l'effet « démultiplicateur » sur lequel compte l'armée française dans son nouveau dispositif.

Source : RFI

Afrobasket 2021 : Côte d'Ivoire-Tunisie en finale, le Sénégal battu

La finale du Championnat d'Afrique des nations masculin de basket-ball (Afrobasket 2021) a opposé la Côte d'Ivoire à la Tunisie, ce 5 septembre à Kigali. Les Tunisiens ont battu le Cap-Vert 75-65 en demi-finale de l'Afrobasket 2021 ce 4 septembre, tandis que les Ivoiriens ont écarté les Sénégalais sur le même score.

C'est une affiche inédite en finale de l'Afrobasket. Et ce n'était peut-être pas celle à laquelle les amateurs de basket-ball africain s'attendaient le plus. Mais ce sont bien les Ivoiriens qui défiaient les Tunisiens, champions d'Afrique en titre, ce dimanche 5 septembre à la Kigali Arena.

Malgré un Gorgui Dieng omniprésent

Les Éléphants ont décroché leur place en finale de la compétition pour la première fois depuis 2009 (défaite 82-72 face à l'Angola), après une demi-finale âpre face au Sénégal. Les deux meilleures attaques de cette édition 2021 ont en effet été particulièrement maladroites durant cette rencontre très physique. La sélection ivoirienne a fait la course en tête durant quasiment toute la partie. Elle a toutefois dû s'employer pour repousser une sélection sénégalaise revenue dans le coup après un panier à 3 points de Gorgui Dieng dans le 4e quart temps. Malgré le gros match de Dieng (24 points, 11 rebonds, 3 contres, mais expulsé pour avoir bousculé Matt Costello), les Lions ont donc plié.
La Côte d'Ivoire essaie d'ajouter un troisième Afrobasket à son palmarès après ceux de 1981 et 1985.

La Tunisie un cran au-dessus du Cap-Vert

Un peu plus tôt ce samedi, la Tunisie a pris le meilleur sur le Cap-Vert 75-65. Un score qui ne reflète cependant pas la supériorité technique, tactique et en termes d'expérience des Tunisiens, durant cette demi-finale.
Les Cap-Verdiens ont certes opposé beaucoup de courage et un solide Walter Tavares. Le pivot, qui mesure 2 mètres 21, a ainsi cumulé 16 points, 8 rebonds, 3 passes décisives et 3 contres. Mais ça n'a pas suffi face aux doubles-doubles de l'arrière Michael Roll (19 points, 10 passes) et de l'ailier fort Makram Ben Romdhane (16 points, 10 rebonds), ainsi qu'à l'apport de du meneur Omar Abada (14 points, 6 rebonds, 4 passes). Sans parler de la grosse présence défensive du pivot Salah Mejri (5 contre et 2 interceptions, en plus de ses 14 points, 6 rebonds et 3 passes).
Ce dimanche, les Radhouane Slimane, Ben Romdhane et Mejri tentaient de défendre leur couronne et de décrocher le troisième sacre continental de la Tunisie, à l'Afrobasket, après ceux de gagnés en 2011 et en 2017.

Source : RFI

Bélier (21 mars - 19 avril)

Intégrer une nouvelle équipe n'est pas une tâche facile, mais vous avez toutes les qualités relationnelles requises pour le faire avec brio. Vénus veille au grain, vous êtes plutôt bien accueilli. Votre personnalité solaire ravit vos nouveaux collègues.

Entre dépenses obligatoires et gains inespérés, on peut dire que vous brassez un peu d'argent. Cependant une bonne gestion vous évitera tout un tas de contrariétés par la suite, vous l'avez bien compris. Aujourd'hui vous trouvez une main tendue.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Intégrer une nouvelle équipe n'est pas une tâche facile, mais vous avez toutes les qualités relationnelles requises pour le faire avec brio. Vénus veille au grain, vous êtes plutôt bien accueilli. Votre personnalité solaire ravit vos nouveaux collègues.

Entre dépenses obligatoires et gains inespérés, on peut dire que vous brassez un peu d'argent. Cependant une bonne gestion vous évitera tout un tas de contrariétés par la suite, vous l'avez bien compris. Aujourd'hui vous trouvez une main tendue.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il faut vous faire à l'idée que la journée est épuisante et elle ne vous laisse pas le temps de souffler. Faites des pauses suffisamment pour ne pas à avoir à subir le stress. Un manque de collègues ou une désorganisation apportent une surcharge de travail.

Les dépenses concernent les frais qui sont destinés à la famille, aux charges domestiques ou encore à l'éducation des enfants. Il y a peu de possibilités d'économie et vous comprenez que des concessions sont encore nécessaires pour stabiliser la trésorerie.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous vous soumettrez à une discipline assez stricte et enclencherez un rythme soutenu. Vous vous donnez les moyens d'obtenir ce que vous visez et vous serez plutôt acharné ! Vous avez raison, car les résultats ne se feront pas attendre.

Du mouvement sur vos comptes, mais c'est pour la bonne nouvelle. Des intérêts ou des rentées récompensant votre sérieux arrivent sur votre compte. Vous êtes rassuré, car, au fond de vous, vous avez toujours une peur liée au manque.

Lion (22 juillet - 23 août)

Uranus en Taureau vous motive et l'ambition s'éveille. L'envie d'obtenir un poste créatif ou qui vous permet de manoeuvrer en donnant vos idées vous anime. Grâce à votre détermination, vous avez la possibilité de parvenir à cet objectif jour après jour.

Vous pourriez dépenser beaucoup pour renouveler la penderie. L'envie de séduire et refaire la garde-robe ou de vous offrir des produits de soins et loisirs font partie de vos tentations irrésistibles. Vous devez procéder à des choix pour limiter les frais.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous flanchez sur le plan humain, vous ne supportez plus aucun de vos collaborateurs. Vous avez du mal à contenir vos ressentiments, votre déception est grandissante. Vénus vous met en garde, vous exclure du groupe n'est pas la solution.

À la maison, l'argent pourrait devenir un sujet qui fâche. Heureusement qu'une bonne nouvelle vient calmer les esprits. Un gain inespéré permet à votre moral de grimper en flèche, vous êtes très satisfait de la situation. Ça se fête raisonnablement.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous flanchez sur le plan humain, vous ne supportez plus aucun de vos collaborateurs. Vous avez du mal à contenir vos ressentiments, votre déception est grandissante. Vénus vous met en garde, vous exclure du groupe n'est pas la solution.

À la maison, l'argent pourrait devenir un sujet qui fâche. Heureusement qu'une bonne nouvelle vient calmer les esprits. Un gain inespéré permet à votre moral de grimper en flèche, vous êtes très satisfait de la situation. Ça se fête raisonnablement.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez les faveurs d'un public ou d'une clientèle. Vous saurez les captiver par votre charisme et par votre discours. Vous relèverez les défis avec panache et tout ce que vous avez mis sur pied jusqu'à présent commence à porter ses fruits.

Vous devrez faire preuve de prudence si l'idée de vous agrandir ou de développer une affaire vous titillera. Jupiter vous incite à la prodigalité, méfiez-vous de vos élans que ce soit dans le domaine professionnel comme dans votre vie privée.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des collaborations sont source de joies. Vous remarquez que l'on écoute vos conseils et la complicité continue d'être importante dans votre activité. Jupiter en Sagittaire vous apporte de la satisfaction et de la positivité. Votre ambition revient en force.

Des doutes surviennent dans votre vie professionnelle et avant de vous lancer dans un nouveau départ. Il est conseillé de freiner vos dépenses et de voir si elles sont réellement importantes et prioritaires. Un peu d'inquiétude est à venir pour la journée.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous êtes à deux doigts de baisser les bras, vous n'arrivez plus à lutter contre les personnes mal intentionnées de votre entourage professionnel. Vous bénéficiez d'une aide que vous n'attendiez plus, encore un peu de patience pour que tout s'arrange.

Pensez à placer vos gains avant d'être soumis à la tentation et de craquer pour des achats compulsifs. Si vous en éprouvez le besoin et que ça peut vous rassurer, prenez votre calculette, refaites vos comptes, et traquez la moindre dépense.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous travaillez en équipe, il est conseillé de ne pas être impulsif, car votre franchise amène une tension. Des efforts sont à faire pour ne pas altérer l'ambiance. Votre nature enjouée est appréciée. L'ambiance est bonne tout en étant productive.

Pour économiser, vous pourriez limiter les sorties. Cette résolution est difficile à tenir. Vous aimez faire des activités avec vos amis, or tout cela a un coût. Ces loisirs sont la cause principale de dépenses. L'argent vous file entre les doigts.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous savez ce que vous valez et vous ne jouez pas les faux modestes. Vous attendez que l'on reconnaisse à leur juste valeur vos mérites et vos capacités. Cependant une attitude trop agressive aura l'effet inverse. Ne vous faites pas rejeter !

Côté finances, tout semble aller pour le mieux. Les rentrées sont régulières, vous parvenez à équilibrer votre budget sans pour autant vous priver. Vous êtes heureux de constater que vous êtes arrivé à tenir parole ! Vous êtes plus rigoureux.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com